FNEC FP FO
SNFOLC
Syndicat national Force Ouvrière des Lycées et Collèges

Communiqué | 05 juin 2019

LES PERSONNELS CONTINUENT DE REFUSER LA LOI BLANQUER, LA RÉFORME DU BACCALAURÉAT ET DU LYCÉE

Loin de faiblir, le rejet des réformes Blanquer s'élargit

Réforme du lycée et du baccalauréat. Fusion des écoles et des collèges. Formations obligatoires pendant les congés et hors du temps de travail. Recrutement d'AED comme enseignants ou CPE dès la rentrée prochaine (projet de loi Blanquer). Les réformes Blanquer sont insupportables et rejetées. Elles frappent tous les personnels qui, depuis des mois, expriment leur opposition à ces régressions par leur forte mobilisation.

La réforme du lycée et du baccalauréat menace de rendre le quotidien insupportable à cause du poids du contrôle continu. Elle menace l'existence même de certaines disciplines. Le discours ministériel ne résiste pas à l'épreuve des faits car *Parcoursup* et le choix des enseignements de spécialité entraînent la mise en place d'un tri social des lycéens et la remise en cause de l'accès à la filière de son choix à l'Université.

Cette réforme dévoie le travail des professeurs principaux et menace de détruire la relation de confiance entre les élèves, les familles et les professeurs. Ceux-ci sont nombreux à annoncer leur refus d'être professeurs principaux à la rentrée. Ils refusent de se transformer en sélectionneurs des choix des élèves, ou en VRP des spécialités à vendre, dans l'établissement, en dehors de l'établissement et même dès la classe de troisième ! Devront-ils dire aux élèves, *« ta spécialité n'existe pas ici, ce n'est pas grave, il te reste le CNED »* ?

Pressions, mise en concurrence des personnels, des disciplines, remise en cause de la liberté pédagogique, conditions de travail insupportables, *« devoir d'exemplarité et d'engagement »* du projet de loi Blanquer (art.1), PPCR, 1607 heures pour tous pour économiser des postes (projet de loi Fonction Publique), des salaires de misère (blocage du point d'indice, ralentissement des carrières)... Pour tous, la coupe est pleine !

Le gouvernement ne nous laisse pas d'autre choix que le rapport de force pour le faire reculer

Les contre-réformes se poursuivent dans le plus grand mépris du gouvernement pour les revendications portées par les personnels. Depuis des mois, dans les lycées et les collèges, dans les AG de ville, les personnels se réunissent pour exprimer avec force leur ras-le-bol et leur rejet des réformes d'un ministre invariablement sourd aux revendications. La seule réponse aux revendications, c'est la répression des personnels qui manifestent.

Les personnels veulent gagner, ils veulent l'action efficace

Les personnels ont fait grève souvent massivement à plusieurs reprises. Ils ne veulent plus de journées de protestation sans lendemain. Le SNFOLC invite les personnels à unir leurs forces et à discuter des suites à donner à leur mobilisation en AG.

Le SNFOLC a déposé un préavis de grève pour tout le mois de juin car c'est avant, pendant et après le début des épreuves que se pose la question de la grève pour gagner.

Le SNFOLC est partie prenante des AG qui se réunissent depuis le début de la semaine et qui cherchent le moyen d'en découdre avec le gouvernement. **Il soutient toutes les initiatives pour faire reculer le ministre Blanquer et les AG qui décident de s'engager dans la grève.**

Pour cela, l'urgence est de convoquer des AG, des heures d'information syndicale. Il est indispensable de se réunir avant la grève pour se mettre d'accord sur ce que l'on est prêt à faire pour obtenir gain de cause : grève, reconduction, élargissement du mouvement aux autres examens, aux corrections, au 1er degré, dans les AG de ville.

Le SNFOLC propose aux personnels de faire connaître les prises de positions adoptées par les AG.

Le ministre doit reculer

Retrait de la loi Blanquer ! Abrogation de la réforme du lycée, du baccalauréat et de *Parcoursup* !

FNEC FP FO
SNFOLC
siège national
6-8 rue Gaston Lauriau - 93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tél. : 01 56 93 22 44
snfolc.national@fo-fnecfp.fr
www.fo-snfolc.fr